

Le GCSMS APAJH 22-29-35, qui rassemble aujourd'hui l'APAJH des Côtes d'Armor, l'APAJH du Finistère et l'APAJH d'Ille et Vilaine, a été créé en 2015 afin d'assurer la direction générale de leurs 15 établissements et services, employant 300 professionnels qui accompagnent au quotidien 600 personnes en situation de handicap.

Nous recherchons, dans le cadre du Club Ex'Pairs 22 qui accompagne des jeunes adultes dans le cadre d'amendements Creton,

Un.e Animateur·trice (H/F)

Convention collective du 15 mars 1966
CDD à temps complet – mission de 14 mois
Poste basé à Saint Briec
à pourvoir pour le 2/01/2021

MISSIONS

Dans le cadre de la création du Club Ex'Pairs 22, nous recherchons un.e animateur·rice pour accompagner des personnes en situation de handicap sous le régime de l'amendement CRETON.

Vous aurez pour principales missions :

- D'accompagner la personne de manière effective au sein du club Ex'Pairs et en extérieur en lien ou non avec les partenaires ;
- De travailler sur le maintien et l'acquisition des compétences en lien avec les projets des personnes accompagnées ;
- D'évaluer et adapter en permanence le périmètre d'accompagnement et d'animation du groupe au sein du club ;
- D'animer, de mettre en œuvre les modules et les activités en respectant les propositions des jeunes ;
- De participer à la création d'outils communs et de gestion du club ;
- D'aider à faire aboutir les projets de parcours et l'aider à développer son pouvoir d'agir.

PROFIL

- DEES, DECESF ou équivalent ;
- Permis B obligatoire ;
- Bienveillance et ouverture ;
- Capacité à travailler seul·e, en équipe et en partenariat ;
- Capacité à rendre compte de ses actions et interventions de façon synthétique ;
- Qualités organisationnelles et rédactionnelles.

Merci de transmettre votre CV et lettre de motivation
à l'attention de Monsieur Le Directeur des Ressources Humaines **avant le 15/12/2021**
sur emploi@apajh22-29-35.org